## RENCONTRE DU GROUPE APRC/Ile de France 16 Février 2019

Présents: Françoise C, Catherina H,, Joseph B, Patrick V. et Ghislaine B

Excusés: Laure Marie G et Emmanuel G. L.

Nous avons commencé par le pique-nique qui a permis de mettre en commun toutes nos richesses et de faire un repas « équilibré ».

Catherina a profité de ce moment pour nous parler de sa présence à l'Assemblée Générale de l'APSEC, association qui fêtait ses 40 ans. Cette association fondée dans les mêmes années que l'APRC se trouve confrontée à des difficultés : baisse du nombre d'adhérents, pas de renouvellement de son CA, interrogation autour de l'édition du bulletin tout numérique ou encore papier ?... Bref autant de sujets qui nous ont amenés à partager sur la manière dont l'église actuelle se saisit de la diversité. Une participante nous partageant « actuellement les nouveaux prêtres attendent que la génération de 68 meurent pour réformer l'église comme ils le souhaitent ».....

Ensuite est venu le temps des informations :

- Patrick V. qui a gagné en cassation a introduit son second appel après cassation le 5 décembre 2018. A la date de notre réunion il n'avait encore aucune date d'audience.
- Ghislaine B. a reçu de la CAVIMAC une nouvelle notification de retraite avec rappel. Et effectivement la CAVIMAC valide 20 trimestres et a procédé à un re-calcul de sa pension. A noter que la cour de cassation ne rendra son second avis sur cette affaire que le 29 mars 2019. Mais comme la CAVIMAC sait déjà qu'elle a perdu ce dossier elle exécute le jugement de la Cour d'Appel de Paris. Les premiers contacts avec l'APRC au sujet de ce dossier remontent à 12 ans !!!!

Ensuite nous avons pris le temps de faire le point sur la région lle de France. Grâce à Assoconnect il est possible d'avoir une vue simple du nombre d'adhérents de la région. Ghislaine s'était livrée à une petite analyse.

En janvier 2019 il y a un peu plus de 50 adhérents dans la région à jour de cotisations 2018. Sur ces 50 adhérents 36 sont nés avant 1940.....entre 5 et 7 sont régulièrement présents aux réunions, les autres n'ont pas internet ou ne répondent pas aux sollicitations ...

Les « forces vives » de la région sont donc très peu nombreuses et il est difficile de voir comment nous pouvons les étoffer. D'autant que lors de sa retraite Patrick ira s'installer en province. Nous avions changé d'heure de réunion (passant du matin à l'après midi ) pour permettre aux plus jeunes de nous retrouver et pour l'instant cela ne porte pas de fruits.

Cela a permis de faire un lien avec le rapport moral de Jean Pierre Mouton quand il écrit dans le dernier bulletin : « notre avancée en âge se fait maintenant sentir...il y a de la lassitude devant un combat qui dure....Il semble bien que ceux qui sont susceptibles de nous rejoindre aient du mal à se reconnaître dans notre association et soient difficiles à atteindre ».

Du coup s'est posée une fois encore la question de la suite : Faut-il envisager une seule réunion par an ? plus de réunion du tout ? une autre forme d'organisation ? Décision est prise de maintenir la réunion de juin 2019 après l'AG.

Ensuite nous avons repris le bulletin préparatoire à l'AG. Y seront présents : Catherina, Joseph, Patrick, Françoise (que le samedi) et bien sûr Laure Marie et Emmanuel qui animeront la soirée.

Les nouveaux statuts que nous avons pris le temps de lire ensemble n'appellent pas de remarques de notre part.

Et comme nous étions Samedi et à Paris notre réunion a dévié sur les gilets jaunes.... Moment d'échanges intenses et politiques (!) qui a clos notre rencontre.

Prochaine réunion le 15 juin 2019.